

La valorisation des patrimoines liés à l'eau

Jeudi 11 mars 2021 à 20h



Contexte de la visioconférence



Animatrice:

Fanny SEYVE, technicienne Milieux et Patrimoine, au Syndicat de Rivières depuis 2016

Elus référents sur la thématique de la séance :

Sylvia DUSONCHET

Modérateur de la séance :

Fanny SEYVE

Visioconférence : les bonnes pratiques



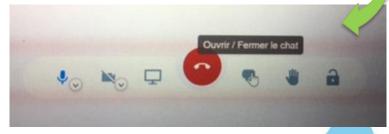
En amont de la séance :

 Pour tenir compte du RGPD *, vous êtes informé-es que la présente visio-conférence sera enregistrée. En cas de désaccord avec cet enregistrement vous êtes invité-es à vous déconnecter et à suivre la visioconférence en rediffusion.

Pendant la séance :

- La séance se déroulera en 3 exposés de 20 min. Chaque exposé sera suivi d'un temps de questions-réponses. Ces questions peuvent, soient être posées par écrit via le « TCHAT » pendant l'exposé, soit à l'oral pendant le temps de questions-réponses en « LEVANT LA MAIN »
- Afin d'éviter les interférences sonores, merci de bien vouloir couper le son de votre
 MICRO pendant l'exposé et pendant les questions-réponses si vous ne prenez pas la parole.
- En cas de déconnexion, relancer la visioconférence en cliquant de nouveau sur le lien qui vous a été transmis.





Patrimoine



ource en eau et des milieux

LIEN DE LA SEANCE AVEC LA GEMAPI ET ITEMS COMPLÉMENTAIRES

Code de ent article L. 211–7

- 1° Leading to the passin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- 2° L'entre ent d'un cours d'eau, canal, lac ou fis les accès à ce cours d'eau, à ce plan d'eau ;
 - 5° La défense contre les tre la mer;
- 6° La lutte contre la pollution
- 7° La protection et la conservation des
 Souterraines ;
- 8° La protection et la restauration des formations boisées rivernelle des formations boisées rivernelle des formations boisées rivernelle des formations de formations de formations de form
- → 11° La mise en place dispositifs de sur aquatiques ;
- 12° L'ap:

 et ues dans un sous-bassin ou un groupement de sous aqui ondant à une unité hydrographique.

Items **GEMAPI**

Items complémentaires : nécessaires à l'exercice de la GEMAPI, en attente de transfert par les collectivités membres, date prévisionnelle fin 2021.

Introduction



OBJECTIFS DE LA SÉANCE

- Connaitre et comprendre :
 - les sites emblématiques du patrimoine lié à l'eau du bassin versant
 - les leviers d'actions pour envisager un projet de restauration et de valorisation





<u>Mot clés : valorisation, histoire, projet territorial, archives, mémoires, ponts, lavoirs, fontaines, thermes</u>

Introduction



- Partie 1- Valoriser son patrimoine et Développer son territoire
 Temps d'échange
- Partie 2– Le patrimoine lié à l'eau du Bassin Versant
 Temps d'échange
- Partie 3– Les avancées du Syndicat
 Bilans du Contrat de Rivières ; Regonfle et Bains de la Caille ;
 Temps d'échange
- 4. Pour aller plus loin...

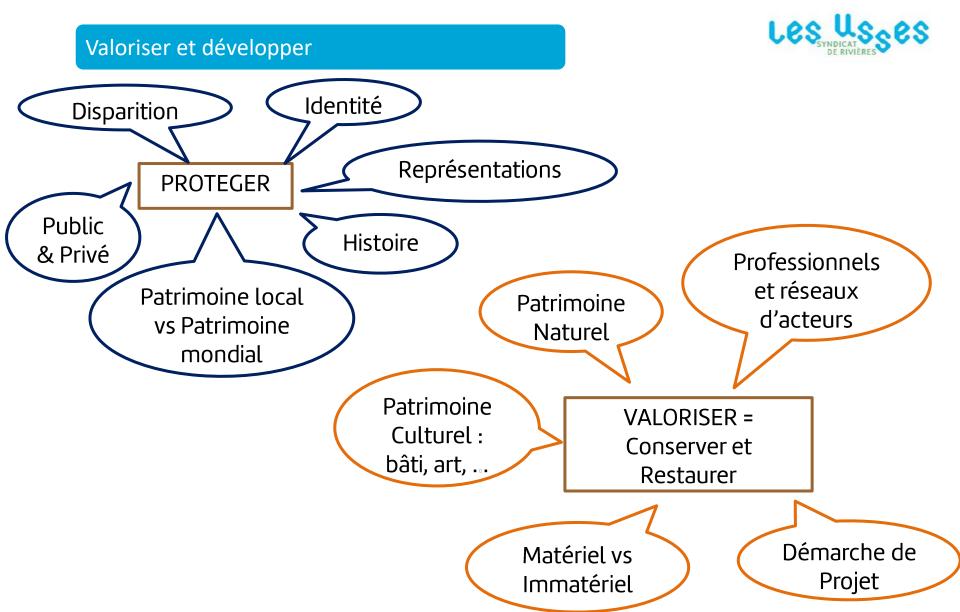


Valoriser son patrimoine

8

Développer son territoire







DEVELOPPER

- Le patrimoine n'est pas une charge mais un vecteur de développement et une richesse
- Le patrimoine est vecteur d'attractivité du territoire : tourisme, sortir de la pauvreté, communication, équilibre économique, etc.
- Le patrimoine est un atout majeur pour l'identité, la cohésion sociale, l'intergénération et le sentiment d'appartenance
- Le patrimoine se traite via une stratégie de développement territorial, en mode projet multi-partenarial



- Le « Patrimoine » est inscrit dans la compétence CULTURE mais à la frontière entre plusieurs autres compétences : tourisme, économique, développement durable
- Le « Patrimoine » est saisi par l'Etat et les collectivités territoriales

La Culture est une compétence partagée



L'enseignement artistique, l'Inventaire Général du Patrimoine, la promotion des langues régionales, etc.



Archives Départementales, Promotion et en charge de musées, etc.





Bibliothèques, Musées, Services Archéologiques, Organisations de manifestations culturelles, enseignements artistiques, etc.



Restauration du patrimoine vernaculaire et organisations d'évènements ...

MAIS



Urgence à soutenir les maires dans la conservation du patrimoine rural...







THEMATIQUES



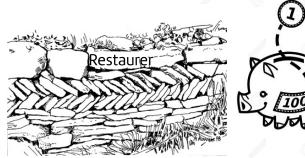








DOMAINES









Direction Régionale des Affaires Culturelles /



Auvergne-Rhône-Alpes



















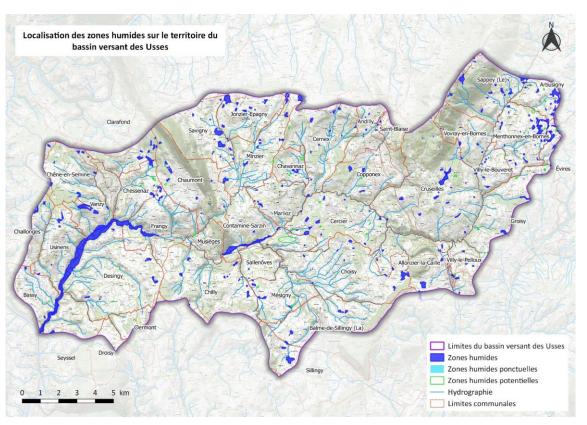
PARTIE 2

Le Patrimoine lié à l'eau du BV des Usses





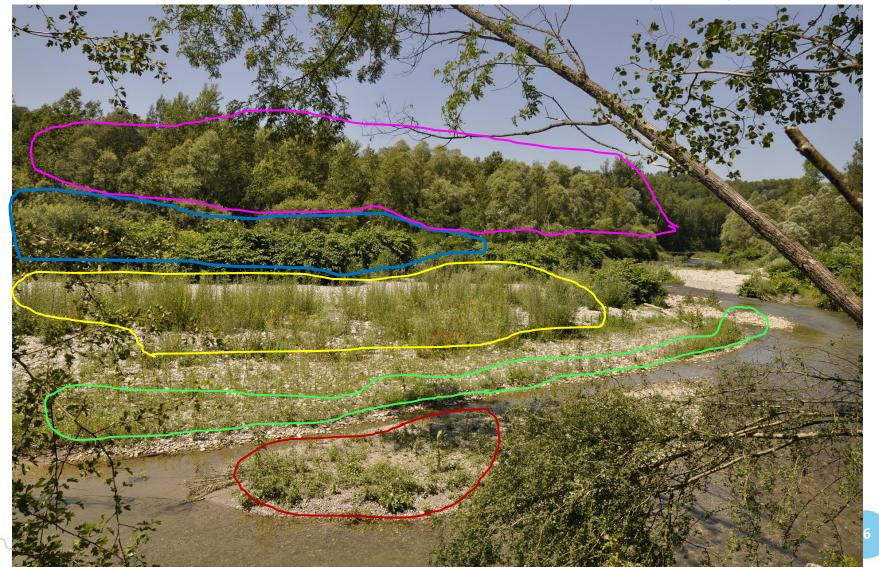
Séance n°3 Zones Humides du 04/02

















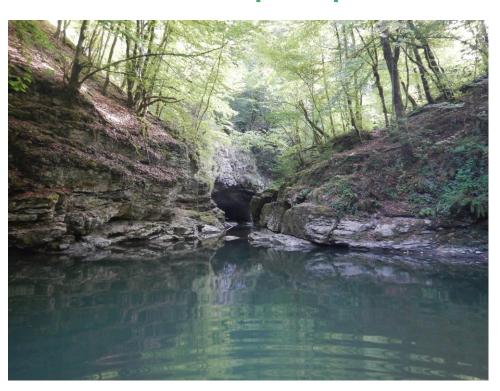
Forêt de pente et sources pétrifiantes











Cascade de Barbannaz, gorges de Serrasson et de la Caille



PATRIMOINE NATUREL – Espèces Patrimoniales







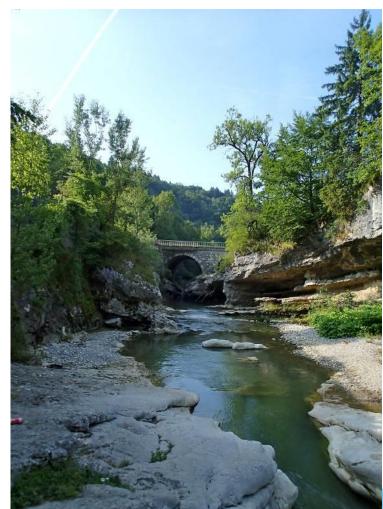
Liparis de Loesel, Castor, Sonneur à ventre jaune (Agrestis, 2011)

Ecrevisse des Torrents (Huchet, 2016)



PATRIMOINE NATUREL – Paysages évolutifs









Paysages évolutifs



Ouaiiiii



PATRIMOINE HISTORIQUE et CULTUREL : Archéologie



Scène de chasse au bord des Usses (Département 74)

- ◆ Présence des premières sociétés dès la fin des glaciations –12 000 à –15 000 ans
- Site archéologique de la grotte des Douattes, à Musièges, découvert en 1930 : groupes de chasseurs semi-nomades ; restes de renne, cerf, bouquetin et cheval sauvage
- Un des 2 sites Magdaléniens du Département



PATRIMOINE HISTORIQUE et CULTUREL : Voie de communication

- Vallée des Usses : couloir de déplacement majeur depuis l'époque Romaine entre Condate (Seyssel) et Genève
- Route Romaine : rive gauche des Usses (Desingy) jusqu'à Frangy, puis suivait le Fornant et le Flon jusqu'à Vers
- Route Romaine : traversée au niveau de gorges de la Caille pour rejoindre Annecy
- Dès 17^{ème}: axe majeur depuis le port du Regonfle (Bassy)

Entre Bassy et Mons, route périlleuse avec 15 passages à gué! L'axe a été aménagé avec des bacs à trailles (Frangy au 14ème, Bassy au 18ème et Mons au 19ème), des passerelles

Puis création d'un axe sur les coteaux en rive droite vers 1770 : Ponts sur la Grande et Petite Graze, la Godette et le Pont de Châtel

Début de la construction de la route actuelle au milieu du 19^{ème}



PATRIMOINE HISTORIQUE et CULTUREL : Voie de communication

Aménagements routiers : Projet de train entre Seyssel et Annecy par les Usses –

abandonné en 1927

Grand Pont de Frangy : 1677

Pont Charles Albert au dessus des

Gorges de la Caille : 1839

Pont Caquot : 1929



Frontière Zone Franche entre la France et Genève, depuis l'annexion 1860 Réseau douanier : Bassy, Frangy, Cruseilles, ... et contrebandiers!



PATRIMOINE HISTORIQUE et CULTUREL : Source d'énergie

- Le plus vieux moulin à Chaumont sur le Fornant (environ 1000 ans)
- Plus de 50 moulins au 18ème
- Sur les affluents pour la plupart et jusqu'à 90 moulins entre la fin du 19ème et début 20ème
- Peu de moulins sur les Usses à cause des risques de crues (crue majeur en 1888)
- 1904 sur le Fornant : production d'électricité publique pour Chaumont, Savigny, Frangy et Valleiry
- 1917 : sur les Usses à Chosal : production d'électricité pour Cruseilles, Copponex, de la part des propriétaires du château des Avenières
- 1946 à 1952 : barrage de Seyssel en lien avec le barrage de Génissiat



PATRIMOINE HISTORIQUE et CULTUREL : Source d'énergie













PATRIMOINE HISTORIQUE et CULTUREL : Eau potable et Vie Quotidienne

- Relations au cours d'eau : pêche, baignade, toilette dominicale, lessive, rejets des eaux usées
- Avant l'eau courante, bourgs et hameaux étaient alimentés par les eaux des puits et sources captées – gestion par la commune ou les particuliers – et acheminées vers les fontaines
- Sur la Semine, l'eau était plus rare, des puits ont été creusés pour le captage en sous-sol
- Quelques puits directement dans la nappe des Usses mais risque de contamination, de tarissement et de destruction par les crues
- Cruseilles en 1920 : bénéficie du captage de la source du Clarmant possédé par les propriétaires du château des Avenières, puis en 1960 avec la source de la Douai
- Frangy en 1927 : discorde avec Chaumont pour la source de Barbannaz



PATRIMOINE HISTORIQUE et CULTUREL : Eau potable et Vie Quotidienne





Lavoir de la place des fontaines (Frangy), fontaine (Cruseilles), Lavoir à voutain en béton (Desingy)





PATRIMOINE HISTORIQUE et CULTUREL : Thermalisme

- Deux sources sulfureuses connues depuis l'époque romaine : traces d'anciens thermes en briques
- 15ème : bains Cherpiers mentionnés avec des baraquements en bois, mais abandonné en 1465 suite à un éboulement
- Fin 18^{ème}: redécouverte du site et valeur thérapeutique des eaux
- ◆ 1825 –1827 : constructions en bois pour accueil des malades

1847–1859 : établissement thermal en développement par le chanoine Croset-Mouchet avec plus de 100 curistes : piscines, bains-douches, hôtel-restaurant, écurie, chapelle, En 1852 route carrossable depuis Allonzier pour l'arrivée des curistes depuis Lyon, Genève, Annecy



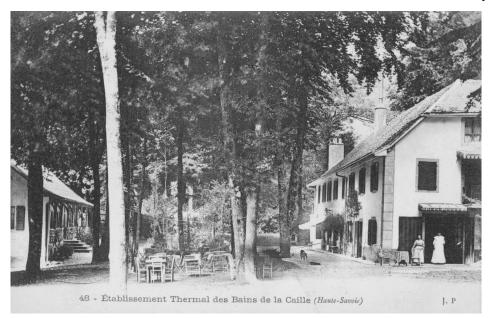


Etablissement vers 1852 – Croset-Mouchet (Source Archives Départementales)

 Entre 1859 et 1923 : plusieurs propriétaires successifs, avec des remaniements, des abandons, des améliorations



 En 1923-1933 : Mantilleri modernise : casino, centrales électriques, activités de loisirs. L'établissement est très reconnu, pour ses eaux, ses bals, banquets, etc...





En 1944 : Association d'Infirmes conserve l'activité thermale jusqu'en 1960





















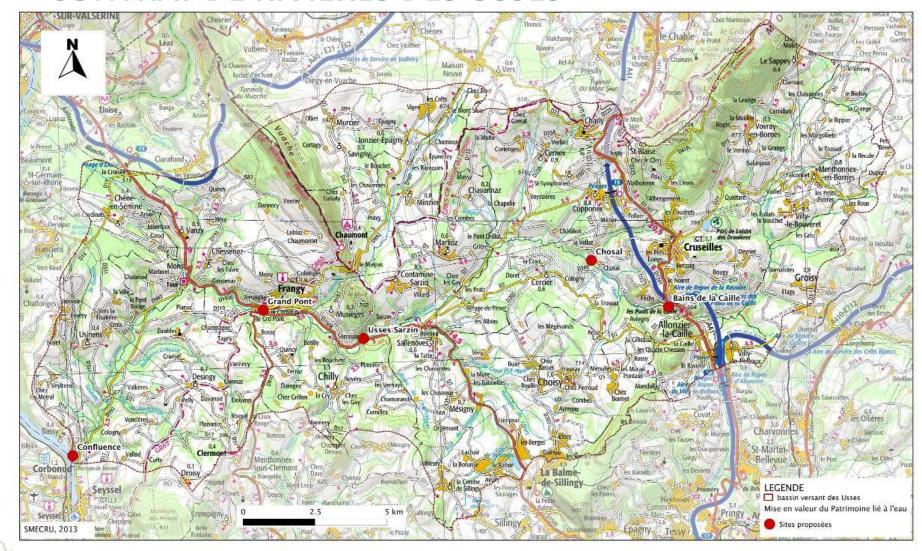




Le Syndicat en pratique



CONTRAT DE RIVIERES DES USSES



Le Syndicat en pratique



Ce qu'il était prévu ...

Bains Caille (Cruseilles et Allonzier)	Accueil et sensibilisation : restauration sentier, dégagement végétation, panneautage	Etude interprétation : Syndicat Travaux : Communes, EPCI Bâti et sécurisation : Communes	Total : 50 500 € (hors bâti, sécurisation et fonctionnement)
Chosal (Copponex et Cruseilles)	Cheminement thématique entre le pont des Goths et la ferme de Chosal	Etude préalable : Syndicat Travaux et Panneautage : Communes, ferme de Chosal	Total : 30 000 €
Regonfle (Bassy)	Mise en valeur : Regonfle et Pont de Bassy	Etude préalable : Syndicat Panneautage et sentier entre Regonfle et Pont de Bassy : Commune, CNR	Total : 18 000 €
Plaine Bonlieu (Contamines Sarzin)	Cheminement thématique entre Confluence Petites Usses et Pont des Douattes	Portage Syndicat dans le cadre des travaux de mobilité des Usses	Total : 49 200 €
Grand Pont de Frangy	Mise en lumière du Pont : dégagement végétation et éclairage	Portage : commune	Total : 15 000 €



REGONFLE – au niveau du Pont





Etude en 2018 : stagiaire au Syndicat Julie GORCE Rencontres avec CNR et accompagnement du Syndicat Implantation et portage par la commune de Bassy : 5 653 €



SITE DES BAINS DE LA CAILLE

- Prise en main du dossier en interne en 2017 et rencontre des collectivités concernées
- Proposition d'une labélisation ENS, via un Contrat de Site en 2018 : financement du département via la politique ENS, Tourisme, Patrimoine/Culture
- Etude de faisabilité menée par des Architectes-Paysagistes en 2018 : 9 600 € (subvention du CD74 à 80%)
 - Dégager la végétation des anciens espaces ouverts
 - De consolider en urgence le bâtiment, et ensuite trouver une affectation
 - Etablir des relevés topographiques
 - Définir une maitrise d'œuvre adaptée
 - Et en parallèle, rechercher des financements larges (publics et privés)
 - Etablir une gouvernance par une réappropriation des lieux fraichement dégagés
- Plusieurs visites sur site : avec les associations environnementales, des entreprises, etc.



SITE DES BAINS DE LA CAILLE

Extraits du Projet de Contrat de Site ENS (2019)

ATOUTS	FAIBLESSES
 Un milieu naturel préservé Présence d'espèces protégées à maintenir Un site historique unique pour le territoire Lecture paysagère à développer Proche des voies de communication Proche d'un site jumelé, les ponts de la Caille, déjà attractif et aménagé Classement en site inscrit depuis 1939 Propriétés communales pour le site et les anciens chemins 	 Manque de données naturalistes (insectes, chiroptères, flore) Accès pédestre non sécurisé et dangereux Site isolé qui renforce son abandon Mais visité malgré l'arrêté municipal côté Cruseilles (les visiteurs peuvent de toute façon venir depuis la Route des Bains) Ne fut pas la priorité des collectivités propriétaires Le dernier bâtiment est dans un état de ruine très avancé



SITE DES BAINS DE LA CAILLE

Extraits du Projet de Contrat de Site ENS (2019)

•	
OPPORTUNITES	MENACES
 Les politiques du département 	La disparition totale du dernier
Appui certain de la DRAC et de l'ABF	bâtiment (crue, écroulement)
Faire du site un lieu touristique, où les	L'augmentation du vandalisme
liens homme/rivière sont au cœur, à	Un risque d'accident
l'image de l'ENS des Glacières de	Le non-engagement des communes
Sylans, dans l'Ain	dans un projet de valorisation
Le SMECRU en tant que chef de file	Un coût financier trop élevé
Des partenaires identifiés	La surfréquentation
Le site des Ponts de la Caille, son aire	Le dérangement de la faune (chamois
de stationnement et le point info de	et sonneur à ventre jaune notamment)
Alter'Alpa, avec une réelle mise en	
relation des deux sites	



SITE DES BAINS DE LA CAILLE

Objectifs du Contrat de Site ENS (2019) :

- Axe 1: La préservation des espèces et des milieux remarquables
- Axe 2: La conservation et la mise en valeur du site thermal
- Axe 3 : l'accès au public et la sensibilisation

Un projet sur 5 ans, estimé à 1857 583 €

Premières actions de traitement de la végétation :

- Maitre d'œuvre de chantier : Planteïs
- Tranche mars 2019 avec Champs des Cimes et HEPIA : 19 766 €
- Tranche janv 2020 avec Champs des Cimes et ISETA : 28 657 €
- Tranche mars 2020 annulation COVID

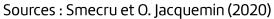
Pas de subvention sur la phase travaux forestiers

LES US ES

SITE DES BAINS DE LA CAILLE













BILAN



- Une action abandonnée : l'éclairage du Grand Pont de Frangy
- La création du chemin sur la plaine de Bonlieu a été repoussée suite aux études et procédures pour les travaux
- La création du chemin sur Chosal n'a pas émergé auprès des communes, par manque de temps
- Des interventions démarrées aux Bains de la caille, mais sans un vrai engagement des collectivités et donc des financeurs
- Le projet des bains de la caille est très ambitieux, demande du temps et des compétences. Il nécessite une démarche de projet



- Projet du Regonfle très bien engagé par la commune
- Opportunité pour le territoire de conserver et de valoriser le site des Bains de la Caille, avec une labélisation Espaces Naturels Sensibles possible



POUR 2021 À 2025



Bains de la Caille

- Rencontrer les communes?
- Statuer la place du Syndicat : Chef de fil ? MO Etudes ?
 Mo Travaux ?
- La végétation repousse ...
- Le bâtiment se dégrade vite ...



Autres sites ? Quelles places pour le Syndicat ? Quels domaines liés aux milieux aquatiques ?





Ressources et contact



- Fanny Seyve: 06 72 49 05 81 ou <u>fanny.seyve@rivieres-usses.com</u>
- https://www.fncc.fr/blog/un-rapport-du-senat-mieux-armer-les-elus-aux-enjeux-du-patrimoine/
- Rapport interne : Etude et valorisation du patrimoine lié à l'eau (2012), C. Camus
- Dossier sommaire de labélisation Contrat de Site ENS (2019)

Résumé



Aujourd'hui, notre bassin versant recèle des traces du passé sur nos rapports anciens à l'eau : ponts, fontaines, lavoirs, établissement thermal, etc.

Le plus souvent, ces éléments font partie du patrimoine vernaculaire d'une commune.

Restaurés et mis en valeur, ils participent à l'embellissement communal, sont à l'origine d'évènements festifs. Ils sont la mémoire de nos sociétés rurales passées.

A l'inverse, et souvent, il ne reste que des traces, des ruines, au fond d'un chemin rural, au fond d'une cour de ferme mainte fois remaniée. Ou alors, il ne reste plus que la toponymie pour tenter de comprendre les modes de vie anciens.

La valorisation du patrimoine peut être du ressort de la commune ou de l'intercommunalité qui s'engagent alors dans une démarche de projet de territoire. Cela participe au lien social et au développement touristique ou culturel. Plus largement, la valorisation du patrimoine participe aux sentiments d'appartenance à un lieu, à une histoire commune et à un groupe social.

Le Syndicat de Rivières les Usses a apporté sa contribution sur ce patrimoine spécifique à l'eau, et accompagné les communes désireuses de porter des projets. Il sera donc évoqué le Regonfle à Bassy, et les thermes des Bains de la Caille à Cruseilles et Allonzier-la-Caille.